

ES LAYON

SAISON 2018/2019

SIGNATURE DES LICENCES

Les demandes de licences peuvent se faire de deux façons :

- Soit à partir du formulaire de demande de licence qui sera disponible aux permanences ou téléchargeable sur le site eslayon.footeo.com.
- Soit par internet à partir d'un lien de connexion qui vous sera adressé par messagerie. Pour cette saison, la procédure dite "dématérialisée" permet également le paiement de la licence via internet.

Aucune demande de licence ne sera validée par le club si elle n'est pas accompagnée du règlement correspondant. Le club est ouvert à un encaissement différé des chèques ou à un paiement échelonné de la licence (prévoir alors plusieurs chèques).

Le certificat médical

Le certificat médical est valable pendant 3 saisons. Ce principe n'est toutefois applicable que si les deux conditions suivantes sont respectées pendant toute cette période de trois saisons :

- l'intéressé doit conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre,
- l'intéressé doit répondre chaque saison à un questionnaire de santé que nous mettons à disposition et attester sur la demande de licence une réponse négative à toutes les questions.

La délivrance d'un nouveau certificat médical est obligatoire :

- pendant cette période de trois saisons si l'une des deux conditions susvisées n'est pas remplie,
- dans tous les cas, à l'issue de cette période de trois saisons.

Pièces à joindre :

Pour les **nouveaux licenciés** (toutes catégories) : photo d'identité, photocopie d'une pièce d'identité et certificat médical à faire remplir sur la demande de licence.

Dans tous les cas une photo d'identité à jour doit-être fournie tous les 3 ans.

PERMANENCES POUR LA SIGNATURE DES LICENCES

Les permanences ont lieu au stade de Martigné-Briand ou au stade de Tigné.

- Samedi 9 juin 2018 de 10h à 12h30 (Martigné lors du tournoi U11 (podium))
- Dimanche 10 juin 2018 de 14h à 17h (Martigné lors du tournoi de sixte (podium))
- Samedi 16 juin 2018 après l'Assemblée Générale (Tigné).
- Samedi 23 juin 2018 (Tigné - club-house) de 10h à 12h30.
- Samedi 30 juin 2018 (Tigné - club-house) de 10h à 12h30.

TARIFS DES LICENCES

Le prix de la licence augmente d'un Euro. Il comprend la fourniture par le Club, d'une paire de chaussettes de foot.

SENIORS : 96€

JEUNES :

U18 à U19 : 66 €	U10 à U13 : 56 €
U18 : 2001	U10 : 2009
U19 : 2000	U11 : 2008
	U12 : 2007
U14 à U17 : 61 €	U13 : 2006
U14 : 2005	U6 à U9 : 51 €
U15 : 2004	U6 : 2013
U16 : 2003	U7 : 2012
U17 : 2002	U8 : 2011
	U9 : 2010

Demi-tarif pour le deuxième enfant.

CARTE DE MEMBRE DE L'ASSOCIATION : 25 €